



Les papiers nécessaires pour obtenir un certificat de capacité

Par **katrnada**, le **14/02/2008** à **21:07**

D'abord je te remercie infiniment krema de votre aide. avant de voir ta réponse krema j'ai consulter le site suivant: [www.consulat de maroc-casablanca.org](http://www.consulat.de.maroc-casablanca.org) et je vous en prie de le consulter toi aussi.

j'ai téléphoner au consulat de france à casa blanca on m'a dit qu'il faut avoir un rendezvous au consulat après une attente de huit mois et en en va subir moi et mon futur mari un entretien auditif et disposer un dossier contient mes papiers et ces papiers et ça pour avoir un certificat de capacité avant faire le mariage au maroc. et toi krema tu m'a vraiment soulager on disant qui' il un possibilité de demander ce certificat de la mairie et ma question est ce que cela dure longtemps et quelles sont les papiers -qui me concernent moi la futur marié- quand va me demander? merci

Par **katrnada**, le **26/02/2008** à **19:24**

merci encore krema